



Des élus condamnés

Trois élus de l'APC de Bir-Mourad-Raïs (Alger) viennent d'être condamnés par la justice à une année de prison avec sursis et 1 000 000 DA d'amende chacun. Cette décision fait suite à une plainte déposée par l'APC pour utilisation de biens publics sans autorisations.

DIGOUTAGE

Par Arris Touffan

Ghachi

Un professeur de médecine polémique avec Noureddine Boukrouh sur la notion «sacrée» de nation. Il lui reproche sa phrase devenue un poncif «ce n'est pas un peuple, mais une foule». Outre que c'est bien vu, c'est peut-être une des phrases qui resteront dans les malingres annales de cette période. La vie politique et intellectuelle est aussi faite de phrases-choc. Et celle-là, c'en est vraiment une.

A. T.

arrisetouffan@yahoo.fr

Naftal - Cevital Le divorce ?



Naftal vient de lancer un appel d'offres pour l'exploitation des supérettes au niveau des aires de services autoroute Est-Ouest. S'agit-il des boutiques jusqu'ici exploitées en partenariat avec le groupe Cevital ?

Concessions annulées

A en croire des sources très crédibles, Abdelouahab Nouri, l'actuel ministre du Tourisme, aurait procédé à l'annulation de plusieurs concessions signées par son prédécesseur pour l'ouverture de restaurants et de cafétérias, devant être installés au niveau des Grands-Vents. Ces décisions auraient été prises après le constat que ces concessions n'avaient pas été accordées dans le respect de la réglementation, ajoutent nos sources.



Un jour, un sondage



Pensez-vous que le bracelet électronique va mettre fin à l'usage abusif de la détention préventive ?

OUI NON Sans opinion

Pensez-vous que les grandes villes d'Algérie connaîtront des problèmes d'alimentation en eau potable ?

Résultat sondage

OUI : 81,1% NON : 15,6% S. OPINION : 3,3%

SOIT DIT EN PASSANT

A Ain-Mguel-sur-Mer, le raisin est trop vert !

Il est des jours comme ça où, alors que vous ouvrez grands les volets de chez vous, vous pensez à l'incomparable cadeau que la nature vous fait en vous offrant un ciel, un soleil et une mer aussi généreux ! Lorsque les privations se font pressantes, ceux parmi les Algériens, qui arrivent difficilement, et ils sont la majorité, s'arrangent comme ils peuvent pour transformer au moins une de leurs journées en formidable occasion d'oublier les tracas quotidiens. Profiter du peu de moyens que leur condition met à leur portée, tous ou presque ont plus ou moins appris à le faire. A Tipasa où l'on a, encore, le loisir et surtout la liberté de se rendre quand l'envie nous prend, histoire de déjeuner en famille avant d'aller se perdre au cœur des ruines romaines, on oublie vite, au contact d'une part de cette histoire, que nous ne maîtrisons pas entièrement, les

sites interdits d'accès au citoyen lambda. Club-des-Pins, par exemple, en fait partie. Un coin dont on se résout vite à ne pas partager la culture et que beaucoup ont sans grand mal cessé de fréquenter. Je dois avouer, pour ma part, que je ne suis pas friande de ces vies à huis clos où depuis près de trois décennies n'ont accès et ne se côtoient plus que les privilégiés du système. Si un jour vous avez l'occasion de vous rendre sur les lieux, vous y croiserez, à coup sûr, des épouses de parvenus qui s'essaient à la modernité en s'aventurant à l'extérieur de leur bungalow dans des tenues inspirées par celles qui font fureur sur certaines chaînes orientales.

Quant aux hommes, courts sur pattes et plutôt bedonnants, ils se prélassent, eux, en kamis transparent et claquettes. «On se croirait à Ain-Mguel-sur-Mer», s'esclaffait un ami qui occupait

Par Malika Boussouf
malikaboussouf@yahoo.fr



déjà de hautes fonctions au début des années 90. Je me souviens avoir ri de bon cœur alors qu'il s'amusait de ces lieux défigurés, qui auraient mérité bien mieux comme destinée. Parqués là, dans des bungalows en préfabriqué, une faune de bénéficiaires d'un genre nouveau y est mise en position de donner des leçons de vie et de penser l'avenir à l'abri d'agressions hypothétiques.

M. B.